**Marché de Services relatif au « Définition des modalités de soutien du Projet « Gouvernance et Participation Citoyenne » aux ministères d’ancrage du Programme de Coopération Belgique-Burundi 2024-2028 dans le domaine de la gestion des ressources humaines» BDI23009-10008**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| N° | Questions  | Réponses |
| 1 | LOT 1 :Nous avons quelques préoccupations que nous soumettons à votre bienveillante attention :1. N'ayant pas pu accéder aux documents de marché à l'adresse internet www.enabel.be, nous vous prions de bien vouloir nous les transmettre par email;2. Nous aimerions savoir quelle sera la période de mise en œuvre de ce projet ?3. Au sujet des transports internationaux (page 16) : Les experts étrangers, comme nous, sont-ils les concernés ? Et si oui, combien de voyages pourraient être autorisés ?4. Concernant la présentation des CV, (page 30), dans le canevas proposé, pourriez-vous nous préciser ce qui est entendu par "Expériences professionnelles spécifiques" ?5. Pour les cabinets d'études étrangers comme le notre, pourriez-vous éventuellement accorder 60 jours "ouvrables" au lieu de 60 jours "calendaires" pour compenser les délais de route ?6. Serait-il éventuellement possible d'obtenir une avance pour le démarrage des travaux ? | 1-Le documents sont biens sur le site, nous allons néanmoins vous les envoyer par mails. 2-Période de mise en œuvre : Le démarrage des prestations est prévu dès que possible, idéalement entre fin octobre et début novembre 2024. La durée estimée de l'exécution du projet est de 60 jours calendaires.3-Transport international des experts étrangers : Le transport des experts résidant à l'étranger est effectivement pris en charge par Enabel. Le nombre de voyages n'est pas prédéfini, mais il devra être justifié de manière cohérente avec l'offre méthodologique et la mobilisation des experts concernés. Le coût des billets sera pris en compte dans la notation du critère "prix".4-Présentation des CV - Expériences professionnelles spécifiques : Cette rubrique vise à mettre en avant les compétences ou réalisations précises directement liées au poste ou au domaine d'expertise concerné. Vous êtes donc invités à y inclure des exemples de missions ou de travaux pertinents en lien direct avec l'objet du présent appel d'offres.5-Délai de 60 jours ouvrables : Les délais indiqués dans les documents d'appel d'offres sont de 60 jours calendaires. Toutefois, lors de l'évaluation des offres, une attention particulière sera portée à la faisabilité de la mise en œuvre, et les contraintes éventuelles liées à la distance ou aux délais de transport seront prises en compte.6-Avance sur paiement : Malheureusement, aucune avance n'est prévue dans les modalités de ce marché. |
| 2 | Nous confirmons notre intérêt à soumettre des propositions pour l’appel d’offre cité en objet. Cependant, afin de nous permettre d’établir nos meilleures offres, nous aimerions savoir s’il est possible d’obtenir une extension de la date limite de remise des offres de 10 à 15 jours s’il vous plait. De même, serait-il possible d'obtenir des détails sur le budget alloué à cette mission s’il vous plait ? Vous remerciant par avance et dans l’attente de vous lire. | Non pas possible |